



Cotonou, le 26 NOV 2020

N° 011 /MTEP/DC/SGM/SP-C

## Communiqué Radio

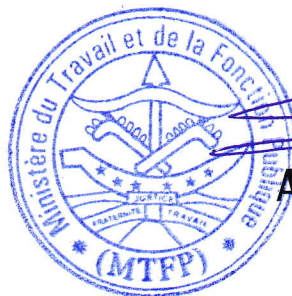
Le Ministre du Travail et de la Fonction Publique communique :

L'administration des épreuves du concours de recrutement de cent (100) auditeurs de justice au profit du Ministère de la Justice et de la Législation initialement prévue pour les samedi 28 et dimanche 29 novembre 2020 est reportée au **samedi 12 et dimanche 13 décembre 2020**.

Le Ministre du Travail et de la Fonction Publique informe par ailleurs les personnes détentrices des diplômes de master en droit, de maîtrise en droit ou d'un titre équivalent obtenus à l'étranger et dont les attestations d'authenticité et d'équivalence de diplôme sont en cours d'établissement au niveau de la Commission Nationale d'Étude des Équivalences des Diplômes qu'elles sont autorisées à déposer leurs dossiers de candidatures à titre exceptionnel et dérogatoire.

La réception de ces dossiers se fera du **vendredi 27 au lundi 30 novembre 2020 y compris le samedi 28 novembre 2020** au secrétariat de la Direction du Recrutement des Agents de l'État du Ministère du Travail et de la Fonction Publique sis au premier étage de la tour administrative « B » à Cadjèhoun (Cotonou).

Il est rappelé aux personnes concernées que leur admission au concours ne sera considérée comme définitive qu'après le dépôt des attestations d'authenticité et d'équivalence de diplômes dûment délivrées par la structure compétente.



**Adidjatou A. MATHYS**